

Réf: Dossier N° : 55128

AVIS DE CONSTITUTION

SUCCURSALE « SOCIETE GENERALE DE BATIMENTS ET SERVICES INTERNATIONAUX »

Siège social : ABIDJAN - COCODY ANGRE 8e Trche Rue des banques
Imm Nsia 3e Etge P 12, 18 BP 2384 ABIDJAN 18

Aux termes du Procès-verbal des décisions de l'associé unique en date du 24 Sept. 2018, de la société dénommée SOCIETE GENERALE DE BATIMENTS ET SERVICES INTERNATIONAUX, il a été adopté les résolutions suivantes:

- 1- Création d'une succursale en Côte d'Ivoire au nom de « SOCIETE GENERALE DE BATIMENTS ET SERVICES INTERNATIONAUX ».
- 2- Nomination de Monsieur SORY LAMOUSSA en qualité de Gérant de la succursale.

Objet: La gestion des libraires et la livraison des fournitures de bureau et des mobiliers de bureau, La construction de bâtiments, La distribution de marchandises diverses, Le génie civil et l'exécution des travaux publics, Le transport de marchandises, La confection des travaux de soudure, La concession des services publics, Et, généralement toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ci-dessus ou susceptibles d'en faciliter l'extension et le développement.

Adresse: ABIDJAN - COCODY ANGRE 8e Trche Rue des banques Imm Nsia 3e Etge P 12, 18 BP 2384 ABIDJAN 18. Deux exemplaires du PV ont été déposés au Greffe du Tribunal du Commerce d'Abidjan sous le n°23315.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-25933 du 08/10/2018

